



**Chères Briissoises,
chers Briissois,**

La plus grande campagne de renouvellement de canalisation depuis la création de la Régie d'Eaux de Briis touche à sa fin. Les canalisations du chemin des Sablons et de la partie basse de la rue Boissière ont été renouvelées en même temps que l'enfouissement des réseaux. Cela correspond à près de 800 m de canalisation et 28 branchements qui

ont été modernisés afin de faciliter l'accès lors des relevés de consommation mais aussi de garantir la qualité et la pérennité de la distribution de l'eau potable à Briis au coût le plus juste.

Ces investissements ont été possibles toujours en garantissant aux usagers un prix de l'eau potable constant depuis 2016 malgré la conjoncture d'inflation, preuve s'il en était encore nécessaire de la pertinence et de l'efficacité du modèle de la distribution de l'eau en régie publique.

Nous pouvons en effet, nous féliciter d'entamer la 7^e année consécutive sans augmentation du prix de l'eau potable et le conseil d'exploitation travaille à une tarification qui se voudrait solidaire, équitable et qui encouragerait une consommation raisonnée de l'eau potable, ce bien commun que nous voulons affranchir de la spéculation liée aux marchés financiers.

Comme à l'accoutumée, la première relève de l'année va se dérouler du mercredi 8 au jeudi 23 juin. Les agents respecteront scrupuleusement les gestes barrières. Vous pouvez communiquer l'index de votre compteur par mail : eauxdebriis@briis.fr. Vous pouvez également nous retourner la carte d'auto-relève en mairie ou dans nos locaux, chemin de Fontenay.

À cette occasion, les agents de la Régie et moi-même restons à votre disposition.

Bien à vous

Emmanuel Dassa

Président de la régie "Eaux de Briis"
Maire de Briis-sous-Forges

En cas d'urgence

Uniquement pour les pannes, fuites, coupures, 24h/24 et 7j/7 :

01 77 63 56 23

LA PROCHAINE RELÈVE

La prochaine relève des compteurs se déroulera du mercredi 8 au jeudi 23 juin, suivant le planning présent au verso. Dans la mesure du possible, pour les compteurs inaccessibles (hors du domaine public), merci de dégager (enlever pots de fleur et jardinières, tailler les plantations qui entravent l'accès) et ouvrir le regard de votre compteur afin de faciliter le travail des agents releveurs.

Les agents seront masqués et respecteront scrupuleusement les gestes barrières s'ils sont amenés à accéder à l'intérieur de votre domicile.

Les abonnés absents ou qui seraient opposés à leur venue, sont invités à nous communiquer l'index de leur compteur par mail : eauxdebriis@briis.fr, en précisant leur nom, adresse et date du relevé. Vous pouvez également nous retourner la carte d'auto-relève en mairie ou dans nos locaux, Chemin de Fontenay.

EAUX DE BRIIS



SERVICE PUBLIC DE L'EAU

CARTE D'AUTO RELEVÉ DE CONSOMMATION

Votre compteur ne pourra pas être relevé lors du passage de notre technicien. Vous pouvez découper la carte et nous la retourner complétée des volumes affichés sur votre compteur

Date du relevé N°compteur

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Votre compteur indique : m3 (ne pas tenir compte des chiffres en rouge)

A retourner à EAUX de BRIIS, 250 Chemin de Fontenay ou à déposer en Mairie place de la libération

91640 BRIIS SOUS FORGES

Calendrier de la relève des compteurs du 8 au 23 juin 2022

Voie concernée	Relève le		
4 Vents (allée des)	23 matin	Louis-François de Saint-Michel (rue)	16 matin
Ajoncs (rue des)	13 après-midi	Machelard (rue)	16 matin
Amos Du texier (place)	16 matin	Marcel Deiss (rue)	16 matin
André Piquet (rue)	13 après-midi	Marcel Quinet (rue)	20 après-midi
Anne De Boleyn (rue)	10 après-midi	Marguerite Sénéchal (rue)	17 matin
Antioche (rue d')	16 après-midi	Mare (impasse de la)	14 après-midi
Ardillières (impasse d')	8 après-midi	Montesquiou (rue de)	17 après-midi
Armée Patton (rue de l')	9 après-midi	Moulin à Barreau (allée du)	8 après-midi
Aubépines (allée des)	23 matin	Moulin à Vent (impasse et chemin)	20 matin
Aulnettes (chemin des)	8 après-midi	Nénuphars (rue des)	14 après-midi
Bauges (chemin des)	14 matin	Oiseaux (rue des)	13 matin
Bois Chaperon (chemin du)	8 matin	Orme Maillard (rue de l')	10 matin
Boissière (rue)	21 après-midi	Padoue (place de)	17 après-midi
Bosquets (chemin des)	10 après-midi	Petits Bois (impasse des)	8 après-midi
Brosse (chemin de la)	23 matin	Peupliers (rue des)	13 matin
Carmel (route du)	23 après-midi	Pierreuse (ruelle)	21 matin
Chantereine (impasse de)	23 après-midi	Plaine (chemin de la)	23 matin
Charles Godin (rue)	14 matin	Potagers (impasse des)	14 matin
Château (cour du)	10 matin	Poutil (place du)	10 après-midi
Clos Moisson	23 après-midi	Prédecelle (rue de la)	13 après-midi
Derrière les Murs (chemin)	10 matin	Rhododendrons (impasse des)	9 matin
Division Leclerc (rue de la)	13 matin	Robert Le Bis (Place)	15 matin
Ecoles (rue des)	15 après-midi	Ronde (chemin de)	22 matin
Etang (rue de l')	9 matin	Roseaux (rue des)	9 matin
Ferme (place de la)	16 après-midi	Roussigny (rue de)	23 matin
File Étoupe (rue de)	15 matin	Sablons (chemin des)	8 matin
Fontaine de Ville (rue)	15 après-midi	Saint-Denis (rue)	10 après-midi
Fontenay (chemin de)	20 matin	Sainte-Croix (rue)	10 matin
Frileuse (allée de)	23 matin	Saint-Pierre (allée de)	23 matin
Garenne (chemin de la)	8 matin	Sapins (rue des)	14 après-midi
Gironde (chemin de la)	22 matin	Saules (impasse des)	9 matin
Guillaume De Lamoignon (rue)	17 après-midi	Serpy (chemin)	8 après-midi
Invilliers (chemin d')	23 matin	Simon De Montfort (rue)	15 matin
Jacqueline de Trie (rue)	17 après-midi	Troènes (rue des)	13 matin
Jardins rebus (Impasse et sente)	14 matin	Trousset (rue)	15 matin
Justice (chemin de la)	22 matin	Tulipes (rue des)	13 matin
Libération (place de la)	10 matin	Verdureau (passage)	13 après-midi
Lieutenant Lemoal (rue du)	22 matin	Vieille Terrière (rue de la)	20 matin
		Vignes (chemin des)	22 après-midi

Pour les personnes dont le compteur est inaccessible (en dehors de la voie publique), nous vous demandons d'en libérer l'accès, de nettoyer le regard et si besoin d'en pomper l'eau. En cas d'absence, merci de nous communiquer votre index en remplissant le carton qui sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également nous le faire parvenir, sur le coupon présent au recto, sur papier libre ou par e-mail à l'adresse eauxdebris@bris.fr en précisant bien votre nom et la date du relevé.